

Lausanne, le 19.01.2021

## **Communiqué de presse**

# **Vaccination contre le COVID-19**

## **Des retards et des lacunes inquiétants**

**Le PLR Vaud constate que la campagne de vaccination débutée le 11 janvier 2021 connaît des débuts laborieux et poussifs. Notre canton est désormais pointé du doigt pour ses retards.**

Non seulement la vaccination est à la traîne par rapport aux autres cantons, mais il apparaît que la planification et l'organisation des vaccinations est laborieuse et laisse de côté de nombreux acteurs de la santé, prêts à être intégrés pour faire leur part. La population est volontaire pour se faire vacciner à large échelle et le temps presse pour aboutir à la couverture vaccinale.

Le PLR Vaud s'étonne que les pharmaciens, les cabinets de médecin, les cliniques privées, ainsi que les centres de santé n'aient pas été intégrés dès le départ comme des partenaires de vaccination. Ceux-ci sont outillés pour prendre toutes les précautions médicales nécessaires et la sécurité médicale peut être assurée. Cela permettrait de plus une plus grande proximité avec les citoyens qui n'auraient pas à se déplacer trop loin de leur domicile.

Le PLR Vaud s'inquiète que notre canton fasse l'objet de mesures de rétorsion de la part de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), si la vaccination n'avance pas assez vite dans notre canton.

Il faut désormais que le canton de Vaud mette le turbo : il doit intégrer rapidement dans sa planification tous ceux qui sont prêts à vacciner, prévoir de grands centres de vaccination comme ceux existant à Bâle ou Fribourg et avoir des horaires de vaccination étendus dans les grands centres, soit 7 jours sur 7 et de 7 h 00 à 21 h 00.

De plus, le PLR Vaud considère qu'il y a un risque que la campagne de vaccination manque sa cible envers les personnes âgées et vulnérables. Le processus pour s'inscrire est compliqué et surchargé. Qu'en est-il des personnes seules qui sont perdues face à ces procédures ? Y a-t-il un suivi pour ces personnes ? Une aide pour se déplacer est-elle proposée aux personnes qui n'ont pas de moyens de se rendre aux centres de vaccination. Le Conseil d'Etat doit pouvoir répondre à ces questions et mettre en place un réel suivi des personnes vulnérables.

C'est dans ce sens que deux interpellations ont été déposées par le groupe PLR ce mardi au Grand Conseil.

---

### **Contacts :**

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

**Florence Bettschart-Narbel**, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

**Quentin Racine**, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

**Marc-Olivier Drapel**, secrétaire général du PLR Vaud, 079 433 30 63